



Déclaration UF CGT DIRCE avant l'ouverture du CSA DIRCE

Madame la Directrice de la DIR CENTRE-EST,

C'est bien en votre qualité de Directrice et non de présidente à qui nous nous adressons aujourd'hui.

Depuis maintenant un peu plus d'un an, vous avez été propulsé en tant que Directrice de notre service, la DIRCE. Force est de constater, comme vous aviez pu le dire que : « le dialogue social a changé et il va se durcir ».

Cette déclaration en préambule a pour but de vous faire un état des problématiques qui à nos yeux ne permettent plus un dialogue social serein, comme il devrait l'être.

En premier lieu, le, ou plutôt les sujets amiantes !! Car sur ces sujets il est peu de dire que vous prenez tout ceci trop à la légère, en ne respectant pas les règles qui incombent à vos services d'obligation vis-à-vis des personnels et des élus que nous sommes. **À ce jour, toujours pas de fiche d'exposition pour l'ensemble des personnels exposés à l'amiante du CEI de Pierre Bénite !** Depuis le départ, les mesures prises sont soient insuffisantes, soient tardives, soient non respectées, maintenant nous vous demandons d'agir. De plus, sur le même volet, sous prétexte de se cacher sous une norme, qui soit dit en passant, évolue au gré du nombre de dossiers qui arrivent, **aucune mesure conservatoire n'a été pris à Auxerre afin de protéger le personnel dans l'attente de mesures complémentaires !** Dans le cas présent, vous jouez à la roulette Russe avec les agents. Nous sommes sûrs que si de tels chiffres avaient été découverts dans les locaux de la Villardière, la réaction aurait été tout autre ! **Enfin, toujours sur ce sujet, nous venons d'apprendre qu'une exposition à l'amiante de personnel a été faite au CEI de la Varizelle, sur une phase de chantier d'enrobé, réalisé à l'automne dernier. Il est INACCEPTABLE que vous nous ayez délibérément caché cette information en ne convoquant pas la commission, ou simplement en l'ajoutant à l'ordre du jour d'une FSSSCT ! Trop c'est trop !!!**

Régulièrement, le personnel nous sollicite pour être représenté lors de différente situation de discussion ou convocation par des responsables hiérarchiques. Là aussi le dialogue social est compliqué ! Entre les phases où il faut insister, les phases où vous faites voter le personnel pour vous faire accepter notre présence, ou encore les phases où l'on refuse la représentativité menant même à de la disciplinaire. **Là, on touche au droit fondamental à chacun de se faire représenter. Toutes vos tentatives et actions qui vont dans le sens de la censure sont à nos yeux, sans aller jusqu'à parler de dictature, de l'entrave à l'exercice syndical à minima !** Là aussi, nous vous demandons de simplement respecter ce droit.

Sur la tenue de vos engagements, concernant la réorganisation du district de Moulins suite à la loi 3DS, là non plus, vous ne les respectez pas. Aucun RETEX...?! Nous sommes en mai, le sujet n'est même pas à l'ordre du jour, quand est-ce que vous comptez faire ? Au vu de la situation de tension dans les CEI concernés (notre dernière tournée HMI peut en attester), il est urgent de vous pencher sur le sujet, avant que certaines problématiques locales ne prennent des proportions trop importantes et nous mènent encore une fois à des situations inextricables de souffrance au travail.

Enfin, sujet que nous trouvons tout aussi grave, c'est la rupture de confiance à votre égard concernant l'obligation de confidentialité qui vous incombe, comme à chaque membre des commissions. En effet, trouvez-vous normal que lors de votre déplacement du 1^{er} avril dernier, devant l'ensemble du personnel présent des CEI de la Tarentaise, vous divulguiez des éléments d'une sanction disciplinaire à l'encontre de Mr Jean-Michel COMBAZ, alors que ce dernier n'en ait même pas été informé, comme la procédure l'exige par un courrier recommandé ? **Nous considérons cela comme une faute grave de votre part !!** Quelle serait votre réaction si des informations confidentielles venait à fuiter et que cela vienne d'un de nos camarades ? Nous nous doutons bien de l'issu d'un tel cas de figure...

En conséquence, les membres élu.e.s CGT du CSA et FSSSCT, avec le soutien plein et entier de l'ensemble des membres de l'UF CGT de la DIRCE, ont décidé de ne plus participer aux commissions, tant que les conditions de confiance et de dialogue social ne seront pas rétablis.

Veuillez aussi prendre en compte que pour l'organisation des prochaines commissions, **il serait bon de trouver une salle de réunion d'instance qui puisse accueillir physiquement la totalité de ses membres**, le cas échéant des invités, et surtout des experts proposés par les organisations syndicales, **sans devoir en faire le tri au dernier moment et de manière arbitraire**, comme cela s'est passé à la dernière réunion de la FSSSCT...

Merci pour votre attention.

L'UF CGT DIRCE